

BANK OF AFRICA-SENEGAL
« BOA-SENEGAL »

Société anonyme avec Conseil d'Administration
au capital social de 12 000 000 000 F CFA

Siège social : Imm. ELAN, Route de Ngor, Zone 12 Almadies – BP 1992 RP – DAKAR

Registre de Commerce n° RC 2001 B 211

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la « BANK OF AFRICA-SENEGAL » en abrégé « BOA-SENEGAL », sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte de la société qui se tiendra le **Judi 30 juin 2016 à 10 heures précises à l'immeuble ELAN 2, Route de Ngor, Almadies**, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

I- POINTS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1.1- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31/12/2015

1.1.1- Lecture et Examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

1.1.2- Lecture et Examen du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes

1.1.3- Affectation du Résultat de l'Exercice 2015

1.2- Renouvellement du mandat des Administrateurs

1.3- Indemnités de fonctions des Administrateurs au titre de l'exercice 2016

1.4- Pouvoirs en vue de formalités

II- POINTS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

2.1- Mise en harmonie des statuts

2.2- Pouvoirs en vue de formalités

Tout actionnaire pourra participer personnellement à l'Assemblée ou s'y faire représenter par un mandataire de son choix.

Tous les documents seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la banque à compter du présent avis de convocation.

Le Président du Conseil d'Administration
Alioune NDOUR DIOUF